Bruxelles: le commissaire Vandersmissen temporairement écarté après la manifestation Santé en lutte

Un homme se présentant comme photoreporter et suivant l'opération policière lors de la manifestation a utilisé du spray à l'encontre d'un manifestant. Après une enquête du « Soir », la zone de police Polbru ouvre une enquête.

Capture d'écran LN24.

Info « Le Soir » - Journaliste au service Société
Par **Arthur Sente (/215953/dpi-authors/arthur-sente)**

Publié le 24/09/2020 à 15:14 | Temps de lecture: 3 min

Les faits se déroulent lors de la manifestation du 13 septembre dernier, à propos de laquelle nous avons réalisé une enquête publiée mercredi, dans le but de retracer le parcours du dispositif déployé ce jour-là. Au niveau de la rue de la Régence, en fin de manifestation, la police a en effet procédé à plusieurs interpellations que des témoignages nous décriront comme « arbitraires » et « violentes ».

Sur une vidéo compilant des images tournées par LN24 (https://www.facebook.com/watch/?v=1789343711232537), on peut voir, à partir de la dixième seconde, un homme se faire intercepter puis plaquer au sol par un policier en civil et le commissaire Pierre Vandersmissen, chef du maintien de l'ordre de la zone Bruxelles-Ixelles, sur le terrain ce jour-là.

Quelques instants plus tard, un homme équipé d'un appareil photo professionnel arrive en courant. Il pointe un spray en direction du manifestant et l'asperge d'un coup de gaz. Le commissaire Pierre Vandersmissen lui fait alors un geste de la main pour lui signaler d'arrêter. L'homme s'exécute, et semble cacher le spray derrière son dos.

D'après nos informations, cet homme s'appelle Philippe B. Sur le site de son agence, bePress Photo Agency, il a déjà publié les photos qu'il a prises lors de la manifestation. Plusieurs d'entre-elles attestent de sa présence rapprochée de la scène lors des faits. Cela fait des années que Philippe B. réalise des reportages photographiques au plus près des policiers de la zone, notamment dans le cadre de missions relevant du maintien de l'ordre. L'an dernier, il publie même un ouvrage de photographies intitulé PolBru (https://www.blurb.fr/b/9559583-polbru). Dans ce contexte, il a déjà fréquenté de près le commissaire Vandersmissen. Il a d'ailleurs passé toute une partie de la manifestation du 13 septembre à ses côtés. Dans une des séquences vidéos filmées plus tôt durant la manifestation, à proximité du Carrefour de l'Europe, on le voit déjà prendre des clichés des manifestants, derrière une ligne de policiers conduite par le commissaire.

Comment dès lors expliquer qu'un homme n'étant visiblement pas policier puisse, à ce moment-là, disposer d'une arme en principe prohibée par la « loi sur les armes » du 8 juin 2006, et de surcroît s'en servir sans que cela ne semble préoccuper outre mesure l'officier de police à ses côtés ? Contacté pour des explications à ce sujet, Monsieur B. coupe court et nous prie de poser nos questions à PolBru.

Enquête administrative

Après avoir soumis les éléments dont nous disposions et nos questions à la zone de Police ainsi qu'au cabinet du bourgmestre Philippe Close (PS), celui-ci nous confirme que les faits n'étaient pas connus de la hiérarchie policière et qu'ils sont dès lors pris très au sérieux : « D'après les éléments en notre possession, il apparaît qu'un non policier a utilisé un gaz lacrymogène à la fin de la manifestation du dimanche 13/09 ce qui est inacceptable et complètement illégal. Après avoir vu les images, une enquête administrative a été demandée directement au chef de corps par le bourgmestre de Bruxelles. Dans l'attente de cette enquête, le chef de corps a pris une mesure d'ordre : le

directeur des interventions sera écarté de sa fonction le temps de l'enquête. Si ce comportement venait à être confirmé par l'enquête, il entraînerait immédiatement une enquête disciplinaire. »